

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Diffusion immédiate

Sanexen : Lauréate d'un Prix Conscientia

Projet de réhabilitation environnementale du site Les Carrières Rive-Sud à Boucherville

Boucherville, 30 octobre 2019. C'est avec fierté que l'équipe de projet Sanexen s'est vu décerner le prix Innovation en environnement et développement durable pour son projet de réhabilitation environnementale du site Les Carrières Rive-Sud à Boucherville. « *L'innovation inhérente au projet se situe dans la portée et l'équilibre des interventions aux plans environnemental, social et économique. Les différentes facettes du concept de développement durable ont été analysées et intégrées à l'ensemble du processus de réhabilitation* », d'expliquer M. Jacques Dion, adjoint au vice-président exécutif et directeur du projet chez Sanexen.

En 2016, le propriétaire de l'ancienne carrière Landreville, Les Carrières Rive-Sud inc., a mandaté Sanexen pour mettre en oeuvre un plan de réhabilitation approuvé par le MELCC¹. Le site avait été lourdement contaminé par des déversements illégaux dans les années 1970-80. Dès le départ, et devant les multiples attentes et préoccupations de la collectivité bouchervilloise, Sanexen a déployé une vaste démarche de développement durable. Les travaux, débutés en 2018, culmineront d'ici 5 à 7 ans sur un legs du site réhabilité à la ville de Boucherville aux fins de parc.

« *Nous n'avons pas lésiné sur les interventions d'information, de consultation et de participation dans le cadre du projet. Entre autres, la mise en place d'un comité de vigilance multipartite a fourni au milieu une plateforme pour s'exprimer. Le résultat ultime se traduit par un projet conjoint guidé par des "partenaires" et non par le promoteur, de façon unilatérale. Parmi ceux-ci, la ville de Boucherville, les résidents des environs, les instances gouvernementales (environnement et santé publique), le Conseil régional en Environnement de la Montérégie (CREM) et le Comité de valorisation du bassin de la Rivière Richelieu (COVABAR) ont tous été activement impliqués* », de poursuivre M. Dion.



Crédit photo : Conseil régional en environnement de la Montérégie

¹ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques

Outre le concept novateur d'autofinancement du projet de réhabilitation, évitant aux contribuables québécois d'assumer le fardeau financier de réhabilitation d'un site contaminé (site orphelin), Sanexen contribuera, de concert avec la ville de Boucherville, à 50 % des coûts d'installation d'une conduite d'aqueduc (près de 500 000 M\$) pour desservir les résidents en aval du site. Sur le site, qui deviendra la propriété de Boucherville aux termes des travaux, il est prévu notamment d'y aménager un lac permettant certaines activités nautiques.

Les prix Conscientia. Les prix *Conscientia* développés par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM) ont pour but de souligner la contribution remarquable d'individus, d'organismes, de municipalités, d'institutions et d'entreprises à la protection de l'environnement et/ou à la promotion et la mise en œuvre du développement durable.

SANEXEN Services Environnementaux inc., chef de file au Canada en réhabilitation de sites contaminés, fait partie de la famille LOGISTEC Corporation (LGT). SANEXEN est un partenaire de services et de technologie en environnement comptant plus de 3 000 employés dans sa grande famille et plus de 450 spécialisés en environnement, dont 9 sont habilités en vertu de l'article 31.65 de la LQE. M. Éric Sauvageau, vice-président exécutif, est fier du protocole conclu avec la Ville de Boucherville. Pour lui, l'entente démontre que Sanexen est une entreprise qui veut toujours travailler en concertation avec les différents milieux où elle intervient. « *Une de nos forces est notre capacité d'adaptation.* » a-t-il indiqué.

-30-

Pour information : Marie Beaubien – 514 235-5405